

■ LE FENOILLER

ENVIRONNEMENT. **Route des civelles :
6 000 km à travers l'Atlantique**

Ces animaux sont actuellement en voie de disparition. Le Syndicat mixte des marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay veille sur eux, grâce à une initiative originale.

Ce 26 juillet, un groupe de personnes était réuni au barrage des Vallées, pour écouter et voir une intervention de Claude Skalinski, avec Dorian Loyer et Pierre Travert, tous trois agents du Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Des animaux
millénaires

En plus du fonctionnement du barrage, Dorian et Pierre ont montré au public dans les moindres détails, le fonctionnement de la passe à civelles, mais aussi leur capture et leur remise à l'eau dans la Vie : « le gros pic de remontée se situe entre avril et juin. Le prix des civelles est variable. En 2004, c'était 1 000 € le kilo. Aujourd'hui, environ 300 € ».

Et Claude Skalinski de rappeler : « Ces animaux magiques sont présents sur notre planète depuis trente millions d'années. Mais ils sont actuellement en voie de disparition. Un pan non négligeable de notre patrimoine européen est donc en déclin. Pour se reproduire, ces animaux légendaires effectuent un voyage de 6 000 km à travers l'océan Atlantique jusqu'à la mer des



L'un des agents du Syndicat mixte des marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay a expliqué le fonctionnement des passes à civelles et la migration des anguilles.

Sargasses. À cet endroit, ces énigmatiques grands migrants vont achever leur vie pour y pondre leurs œufs et mourir. C'est ce que l'on appelle des poissons « Catadrome », car ils ne se reproduisent une seule fois. Chaque femelle pond un bon million d'œufs, les larves dérivant dans l'Atlantique jusqu'aux côtes européennes. Ils subissent alors des métamorphoses, de civelle

en anguilette et anguille. Cette phase peut durer de 4 à 20 ans pour les femelles, et 2 à 5 pour les mâles. »

En voie d'extinction

Aujourd'hui, l'anguille est en forte régression en France comme sur l'ensemble de son aire de répartition européenne.

Elle est donc classée sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conser-

vation de la nature) comme espèce en danger critique d'extinction.

C'est pour lutter contre cette mort annoncée que le Syndicat mixte des Marais de la Vie, a réalisé sur l'écluse du Jaunay et du barrage des Vallées, des dispositifs de franchissement des larves d'anguilles. Ces passes permettant ainsi aux civelles de poursuivre leur cycle de vie.